

# Orientations en vue de la rentrée scolaire 2021

MISES À JOUR AU 11 AOÛT 2021

## Les orientations sont basées sur les éléments suivants :

- 75% de la population de 12 ans et plus est vaccinée, parmi laquelle les 12-17 ans ont largement reçu au moins une dose
- Les efforts quant à la vaccination des 12-17 ans se poursuivent afin d'assurer une pleine protection dans toutes les régions du Québec
- La vaccination des enfants du primaire n'est pas encore autorisée, mais les essais cliniques sont en cours. Une orientation positive est présumée et une vaccination devrait être possible d'ici la fin de l'année 2021.
- La présence de variants sur le territoire québécois incite à une approche prudente à la rentrée et à la mise en place de mesures de protection universelles pour les élèves et le personnel.

**En fonction de l'évolution de la situation épidémiologique et de l'avancement de la vaccination, des mesures pourraient être ajoutées ou retirées.**

Les trois axes annoncés en juin dernier continuent de guider l'organisation scolaire :

## AXE 1

### Retour à une rentrée scolaire la plus normale possible pour les élèves et le personnel

#### Éléments maintenus pour tous les niveaux (préscolaire, primaire, secondaire, formation générale des adultes et formation professionnelle) :

- Organisation scolaire normale, sans restriction de groupe-classe stable
- Services éducatifs complets, incluant les projets pédagogiques particuliers (concentrations, Sport-études ou Arts-études etc.) et les sorties scolaires
- Activités parascolaires
- Mesures de soutien additionnelles pour les élèves vulnérables ou accusant un retard pédagogique
- Transport scolaire sans restriction de distanciation et selon les barèmes normaux
- Organisation habituelle des cafétérias et salles à manger

#### Mesures de protection universelles ajoutées et conditions particulières :

- Dès la rentrée scolaire, campagne de vaccination, en collaboration avec le réseau scolaire, visant les jeunes de 12 ans et plus, pour assurer une deuxième dose aux élèves, ou parfois même une première dose
- Port du masque d'intervention pour les élèves à partir de la 1<sup>re</sup> année du primaire et pour tous les niveaux subséquents, incluant le secondaire, la formation générale des adultes et la formation professionnelle (dans les aires communes, lors des déplacements à l'intérieur et dans le transport scolaire). On ne le porte pas à l'extérieur ou en classe ni dans les cours d'éducation physique.
- Port du masque d'intervention pour le personnel, selon les consignes de la **CNESST**
- Places assignées dans le transport scolaire pour faciliter la gestion des contacts
- Au secondaire, le passeport vaccinal sera obligatoire pour la participation à certaines activités parascolaires jugées à haut risque.

## AXE 2

### Maintien des mesures sanitaires et d'une vigilance sur le plan de la qualité de l'air

#### Mesures sanitaires maintenues telles qu'annoncées en juin

- Maintien des mesures de nettoyage et de la désinfection par les agents d'entretien, particulièrement en ce qui concerne les surfaces fréquemment touchées
- Maintien des routines d'hygiène des mains pour les élèves et le personnel, selon les recommandations de la CNESST
- Maintien des recommandations concernant l'évaluation et, s'il y a lieu, exclusion des personnes symptomatiques

#### Qualité de l'air

Le Ministère et les établissements poursuivent leur vigilance élevée sur le plan du suivi de la qualité de l'air dans les classes et l'application de mesures pour rectifier les situations problématiques. Diverses actions sont prévues :

- accompagnement par un expert en ventilation industrielle du comité technique ministère-réseau visant la mise en œuvre des mesures ;
- élaboration d'un nouveau protocole visant le monitoring en continu de la qualité de l'air dans les classes ;
- été 2021, acquisition d'équipement spécialisé mesurant le niveau de CO<sub>2</sub> dans les classes ;
- appel d'offres pour les lecteurs de CO<sub>2</sub> lancé le 16 juillet dernier. L'objectif du Ministère est de déployer l'ensemble des lecteurs d'ici la fin de décembre 2021. Toutefois, il reviendra aux organismes scolaires de les installer le plus rapidement possible, selon leur plan de match et selon les dates de réception des lecteurs ;
- été 2021, mise en œuvre du programme d'entretien estival des équipements de ventilation et des fenêtres ;
- programme de correctifs requis pour répondre aux situations problématiques.

## AXE 3

### Mesures d'appoint possibles, selon l'évolution de la situation épidémiologique

Certaines mesures ponctuelles pourraient être déployées par les autorités de santé publique en cas d'éclosion en cours d'année scolaire ou de détérioration de la situation sanitaire dans une région donnée. Ces mesures seront tributaires de la situation épidémiologique de la région visée et de l'ampleur de l'éclosion. Voici quelques exemples de mesures qui pourraient être déployées :

#### Au préscolaire et au primaire :

- Ajout de mesures de distanciation additionnelles si en présence d'élèves de classes différentes (ex. : heure du dîner, récréations, service de garde, etc.)
- Port du masque d'intervention dans certaines autres circonstances (ex. : en classe, au service de garde, lors d'activités où la distanciation est plus difficile, etc.)

#### Au secondaire, à l'éducation des adultes et en formation professionnelle :

- Port du masque d'intervention dans certaines autres circonstances (ex. : en classe)
- Si cette mesure n'était pas suffisante, recours aux mesures prévues au protocole d'urgence en cas de fermeture de groupes pour les services éducatifs à distance
  - Recours à l'alternance pour les élèves de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire
  - Recours à la formation principalement à distance pour les élèves de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, sauf pour les examens, les ateliers et les laboratoires

**Gestion des cas et éclosions :** Les jeunes qui ont reçu deux doses de vaccin et qui sont considérés adéquatement protégés ne seront pas retirés systématiquement s'ils sont exposés à un cas positif, mais ils pourraient quand même devoir s'isoler s'ils développent des symptômes ou ont un test de dépistage positif. Pour le primaire, où il n'y a pas de vaccination, des travaux sont toujours en cours avec les autorités de la santé publique quant à certains ajustements possibles au protocole qui sera appliqué en situation d'éclosions. Des précisions suivront ultérieurement.